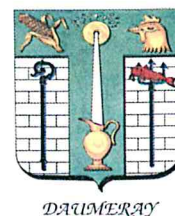
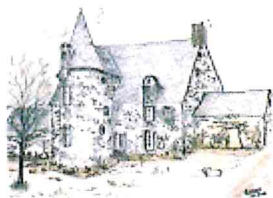


# COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY



Le 5 février 2018 à 20h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Gilbert KAHN, Maire.

Convocation du 31 janvier 2018 – Nombre de membres 45 – Présents 27

## **Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,  
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRE sur Sarthe et adjointe,  
ANIS Didier, ATANI Béatrice, CLÉMOT Dany, JAHIER Eliane, HERVÉ Jean-Pierre, DUSACRE Luc,  
LEDERNET Christian, BÉRON Michel, DE MIEULLE Roger, adjoints,  
ANIS Odile, BROSSIER Sandrine, COQUEREAU Thierry, COURNIL Véronique, DE RICHEMONT  
Xavier, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FREULON Véronique, GOUJON Anne,  
LETHIELLEUX Joëlle, MAISON Jenny, MANDALE Christopher, MARTIN Denis, PORTIÉ Jérôme,  
SUREAU Anita, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** BACHELOT Elisabeth (procuration à COURNIL Véronique),  
DEFOIS Christine (procuration à JAHIER Eliane), DRION Emmanuel (procuration à LECOURT Sylvie),  
GILBERT André (procuration à FREULON Véronique), GIRARD Jean-François (procuration à  
CLEMOT Dany), MACÉ Christian (procuration à ANIS Odile), MOGUET Françoise (procuration à  
DUSACRE Luc).

**Absents excusés :** CLERGEAUD Jean-François, DE MIEULLE Jeanne-Marie, STAHL Carole.

**Absents :** CHAILLOUX Nicolas, CHERRE Christelle, GUIARD Jérôme, JUBEAU Jean-Louis, RENON  
Sandrine, ROUSSEAU Marcel, TURQUAIS Jean-Maximilien, ZIMMERMANN Valérie.

Madame MAISON Jenny a été désignée comme secrétaire de séance.

## **COMPTE-RENDU DU 5 FEVRIER 2018**

### **1) Procès-verbal du 8 janvier 2018.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 8 janvier 2018 est accepté à l'unanimité.

### **2) Débat d'orientations budgétaires 2018 :**

Dans les communes de plus de 3.500 habitants un débat d'orientations budgétaires doit avoir lieu lors du Conseil Municipal, deux mois avant le vote du Budget Primitif.

En premier lieu, une présentation est faite des contextes économique national et de la zone euro ainsi que du contexte local avec la présentation de la loi de finances 2018 et son impact sur le budget principal de la commune.

En second lieu, la situation financière de la commune est analysée au regard des résultats de l'exercice 2017. Cette analyse porte sur les évolutions des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement, le comportement des équilibres structurels et enfin la situation de la dette communale.

En dernier lieu, les premières orientations budgétaires pour l'année 2018 sont présentées tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement. En ce qui concerne cette dernière section un plan pluriannuel d'investissement (2018 à 2019) est proposé.

Les budgets camping et irrigation sont aussi présentés au cours de cette séance.

Après avoir écouté cette présentation et en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du présent document et accepte les orientations budgétaires qui y sont présentées.

### **3) Création du Syndicat BVA-ROMME et modifications statutaires CCALS :**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe au syndicat mixte « BVA-ROMME » et approuve la modification des statuts de la CCALS (inscription de la compétence animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques et suppression de la compétence optionnelle hydraulique).

**4) Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2018 :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour les ouvertures de crédits pour la dépense suivante : 5 200 € TTC. Fourniture et pose d'avales en toiture (salle des fêtes et école). Opération 74 : Bâtiments communaux à DAUMERAY.

**5) Adhésion au label « Ville Prudente » de la Sécurité routière :**

Une présentation du label est effectuée.

Le but est de créer un réseau de collectivités « engagées » pour développer une véritable culture de sécurité routière.

**6) City Park à Morannes : demandes de financement :**

Le projet de City Park à MORANNES est accepté pour un coût HT de 43.000 €.

Les financements suivants vont être sollicités :

- Centre National pour le Développement du Sport :	14 000 €
- Contrat de Ruralité :	15.050 €
- Pacte de ruralité (Région)	4 300 €

**7) Rénovation de la station service de DAUMERAY :**

Une mission de maîtrise d'œuvre va être engagée pour pouvoir définir et suivre les travaux.

Les financements auprès du FISAC et du NCR (Nouveau Contrat Régional) volet communal vont être sollicités.

La première estimation du coût de cette opération s'élève à 120.000 € HT soit 144.000 € TTC.

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray

Affichage le 12 février 2018.

Le Maire,  
Gilbert KAHN.

